



MAIRIE DE VOUREY
115 ROUTE DE LA FONTAINE RONDE
38210 VOUREY

MAIL info@commune-vourey.fr

TEL. 04 76 07 05 19

FAX 04 76 07 79 61

www.commune-vourey.fr

Envoyé en préfecture le 13/06/2022

Reçu en préfecture le 13/06/2022

Affiché le 13/06/2022

ID : 038-213805666-20220609-20220609-DE

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

L'an deux mille vingt et deux, le 9 juin

Le Conseil municipal de la commune de Vourey, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Jean-Louis Pinto-Suarez, 1^{er} adjoint.

Date de la convocation : 2 juin 2022

Présents : Jean-Louis Pinto-Suarez, Hélène Baret, Bruno Guely, Serge Cozzi, Dominique Denys, Franck Pavan, Virginie Reynaud-Dulaurier, Marc Bernard, Marie-Christine Penon, Patricia Jacquemier, Annie Giroud-Garampon, Jean-Paul Decard, Robert Repellin,

Excusés : Fabienne Blachot-Minassian (pouvoir donné à Virginie Reynaud-Dulaurier)

Véronique Marry (pouvoir donné à Serge Cozzi)

Jean Manzagol (pouvoir donné à Hélène Baret)

Angélique Ducret (pouvoir à Marie-Christine Penon)

Brigitte Chiaffi (pouvoir à Dominique Denys)

Jérémy Deglaine-Videliér

Secrétaire de séance : Robert Repellin

2022/06-09) Tarification de la restauration scolaire 2022-2023

Vu la délibération n°2019/05-10 du 9 mai 2019 fixant les tarifs de restauration scolaire,

Considérant que les tarifs sont révisés à chaque mois de septembre, date anniversaire du marché public, conformément à l'article 5.3 du CCAP,

Pour information, la dernière augmentation de 2 % des tarifs date de la rentrée scolaire de septembre 2019, pour les rentrées 2020 et 2021 aucunes augmentations n'ont été appliquées.

Mme Hélène Baret, 2^{ème} adjointe en charge de la commission des affaires scolaires propose pour la rentrée scolaire 2022-2023 d'augmenter de 2 % les tarifs de restauration scolaire selon la grille suivante et d'intégrer la tarification du PAI (Projet d'Accueil Individualisé) durant la pause méridienne :

Quotient familial	Tarifs 2019-2022	Tarifs 2022-2023
De 0 à 364	3.81 €	3.89 €
De 365 à 686	4.35 €	4.44 €
De 687 à 915	4.77 €	4.87 €
De 916 à 1143	5.14 €	5.24€
De 1144 à 1500	5.30 €	5.41€
Supérieur à 1501	5.52 €	5.63 €
PAI (Projet d'Accueil Individualisé)	0.0 €	2.60 €
Enfant sans inscription repas majoré	15 €	15 €

Le conseil municipal se réserve le droit de revoir les tarifs des repas de la restauration scolaire au cours de l'année 2022-20223.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de voter à l'unanimité.



Fait à Vourey, le 9 juin 2022,
Le 1^{er} adjoint, M. Jean-Louis Pinto-Suarez